

RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET MISE À NIVEAU DES PME POUR LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI « TRANSFORME »

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET / TRANSFORME Projet : P 178176

TERMES DE RÉFÉRENCE RELATIFS

Recrutement d'un Consultant (Cabinet) pour la sensibilisation, la formation, l'élaboration des plans d'affaires simplifiés, l'octroi de subvention en nature par jeton électronique (E-voucher) et l'accompagnement des femmes dans les villes cibles du Projet.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a identifié dans ses objectifs généraux, le secteur des PME comme un secteur stratégique important car il contribue à la croissance économique inclusive, au développement régional, à la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, mais aussi il joue un rôle essentiel dans le développement durable, l'égalité des sexes et la viabilité environnementale. Ce secteur est une source importante d'emplois dans tous les secteurs économiques et dans les zones rurales et urbaines, et contribue ainsi à la réduction des écarts de développement en favorisant un développement équitable sur une large base et en offrant plus de possibilités pour les femmes et les jeunes dans le développement économique du pays.

Tenant compte de l'importance du secteur des PME, le Gouvernement s'est doté en mai 2016, d'un document de stratégie nationale de développement des petites et moyennes entreprises.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie nationale de développement des PME, le Gouvernement de la RDC a sollicité et obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit et un don pour financer le « Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi », TRANSFORME RDC en sigle. L'objectif de développement de ce projet est **d'améliorer la croissance et la création d'emplois des MPME nouvelles et existantes, en particulier celles appartenant à des femmes, dans des zones géographiques sélectionnées**. Le projet devrait permettre d'atteindre l'objectif de développement en s'attaquant à trois contraintes critiques pour les emplois du secteur privé et la transformation économique : (i) capacités des entreprises ; (ii) accès au financement ; et (iii) environnement des affaires.

Ce projet s'appuie sur les composantes suivantes :

Composante 1 : Soutien aux femmes entrepreneures, à la création des entreprises et aux MPME.

Cette composante permettra de professionnaliser les femmes entrepreneures, d'élargir la réserve de nouvelles entreprises notamment celles créées par des femmes, et d'améliorer les performances des PME existantes en encourageant la modernisation et la mise à niveau technologique. Avec le temps, certains de ces entrepreneurs pourraient demander un financement auprès des institutions financières participantes (IFP) renforcées par la composante 2.

Composante 2 : Inclusion financière et accès durable au financement pour les femmes entrepreneures.

Cette composante soutiendra l'inclusion financière et l'accès au financement pour les femmes entrepreneures et les PME à travers : (i) le renforcement de l'infrastructure de crédit en RDC pour améliorer l'accès au crédit (en particulier pour les femmes entrepreneures) ; (ii) le déblocage des financements pour les femmes

entrepreneures par le biais des garanties partielles des crédits ; (iii) l'élargissement de l'accès aux services financiers numériques notamment pour l'autonomisation économique des femmes.

Composante 3 : Développement de l'écosystème de l'entrepreneuriat.

Cette composante contribuera à améliorer la durabilité des résultats en termes de survie et de croissance des entreprises en améliorant l'environnement commercial et en développant l'infrastructure partagée pour stimuler davantage l'adoption de technologies et faciliter l'accès aux marchés.

Composante 4 : Mise en œuvre du projet

Cette composante sera consacrée à la gestion du projet.

Composante 5 : CERC (Composante de réponse aux situations d'urgence).

L'approche pour le projet et la nature évolutive de ses interventions offrira la souplesse nécessaire pour en adapter la conception et l'ampleur au contexte national.

Le projet sera mis en œuvre sur une période de 5 ans, allant de 2023 et se clôturant en 2027. Il vise à : (i) soutenir la croissance des 15.000 MPME qui génèrent les revenus annuels supplémentaires, (ii) créer 28.000 emplois des MPME soutenues, (iii) renforcer la capacité des MPME à faire face aux défis du changement climatique et adopter des technologies intelligentes face au climat, (iv) appuyer à travers les formations techniques, comportementales et mentorats 42.750 bénéficiaires, (v) octroyer les subventions en nature à 11625 femmes entrepreneures. Il vise également à former en Initiative Personnelle 31.375 femmes entrepreneures, de faciliter l'accès à 30.000 personnes et MPME aux services financiers ainsi qu'à soutenir 5 réformes pour le développement du secteur privé. Les villes d'exécution du projet sont organisées en trois Pools :

- Pool Ouest : Les villes de Kinshasa et Matadi ;
- Pool Est : Les villes de Bunia, Bukavu et Goma ;
- Pool Centre : Les villes de Kananga et Mbuji Mayi

Cette mission est une activité de la Composante 1 : Soutien aux femmes entrepreneures, à la création des entreprises et aux MPME et vise à réduire la dépendance à l'égard de l'entrepreneuriat de nécessité et de soutenir l'expansion des entrepreneurs d'opportunité avec un accent particulier sur l'entrepreneuriat des femmes.

Les activités prévues dans le cadre de cette mission permettront d'aider les femmes entrepreneures formées en initiative personnelle à élaborer des plans d'affaires simplifiés en vue de l'octroi de subventions en nature. A l'issue d'un concours de plans d'affaires organisés par le consultant qui mettra en œuvre cette mission. Les femmes éligibles se verront octroyer une subvention en nature via E-voucher, bénéficieront d'un accompagnement post subvention en vue de mettre en œuvre leurs plans d'affaires et faciliter leurs mises en réseau.

La formation en Initiative personnelle sera préalablement assurée par un Consultant indépendant avec qui le Consultant recruté suivant ces termes de référence devra collaborer et coordonner les activités afin de maximiser l'impact. Il sera également responsable de l'encadrement et de la formation des partenaires et équipes locales y compris de l'UCP.

Les présents Termes de Référence précisent les modalités pratiques de l'exécution de cette mission.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de cette mission est de renforcer les capacités des femmes entrepreneures ayant des ambitions de croissance dans les secteurs prioritaires du projet et d'opérationnaliser une plateforme E-voucher **à travers une série d'activités** (sensibilisation, formation, appui à l'élaboration et sélection de plans d'affaires simplifiés, octroi des subventions en nature par jetons électroniques (E-vouchers), accompagnement post-subvention, suivi et contrôle de qualité de la mise en œuvre des subventions, organisation d'activités de mise en réseau).

A travers la présente mission, 13 950 femmes entrepreneures sélectionnées sur la base de leurs plans d'affaires bénéficieront d'une subvention en nature d'entre 1 000 US\$ et 5 000 US\$ et seront accompagnées. Les femmes constituées en groupes bénéficieront d'un accompagnement plus élaboré et spécialisé pour le développement de leurs activités, la formalisation et de la création des associations, coopératives et autres groupements productifs.

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ATTENDUS DE LA MISSION

La mission vise deux objectifs spécifiques :

- **Renforcer les capacités des bénéficiaires à travers :**
 - i. le développement des modules de formation simples et accessibles qui permettent aux bénéficiaires potentiels de préparer les plans d'affaires de qualité axés entre autres, sur l'adoption des technologies numériques, la résilience climatique et l'atténuation des risques, l'accès à de nouveaux marchés, la diversification et la création de valeur ajoutée, la création d'emploi, la collaboration, les partenariats et la réalisation d'économies d'échelle ;
 - ii. l'élaboration du format des plans d'affaires simplifiés qui correspond aux objectifs du projet et au niveaux de compétences des bénéficiaires potentielles ;
 - iii. la formation des formateurs et la mise en œuvre de la formation des femmes entrepreneures en préparation de plans d'affaires simples et coaching en mentoring ;
 - iv. l'évaluation et la sélection des plans d'affaires soumis suivant l'approche proposée par le Consultant;
 - v. l'accompagnement des femmes entrepreneures sélectionnées;
 - vi. la formation à l'utilisation de technologies numériques (ex : e-commerce) et des outils de finance numérique ;
 - vii. La sensibilisation et suivi rapproché des bénéficiaires sur le modèle d'octroi des subventions en nature (par-e-voucher) ainsi que les avantages liés à la commande et réception des biens et services par jeton électronique ;

- **Opérationnaliser une plateforme E-vouchers pour octroyer des subventions en nature à travers :**
 - i. Le développement et la mise en ligne d'une plateforme E-voucher fonctionnelle et accessible ;
 - ii. L'identification, localisation et formation des fournisseurs des biens et services sur l'usage des jetons électroniques à partir de la liste des besoins exprimés par les bénéficiaires sélectionnés dans les zones du Projet ;
 - iii. Le recrutement transparent et la formation des fournisseurs des biens éligibles sur base des critères établis par l'UCP capables de fournir via usage des jetons électroniques, les équipements listés dans les plans d'affaires simplifiés des bénéficiaires sélectionnés pour l'octroi de subvention dans les villes d'exécution du Projet ;
 - iv. La facilitation de l'octroi des subventions en nature via la technologie d'e-voucher, la gestion des transactions financières et la production des rapports y relatifs à temps réel ;

- **Création et mise en place des réseaux, de coopératives, d'associations de producteurs et d'autres modes de mise à l'échelle**
 - (i) l'accompagnement des femmes entrepreneures bénéficiaires de subvention en nature ;
 - (ii) Création des coopératives et mise en réseau et l'apprentissage par les pairs ;
 - (iii) Leçons apprises et analyse d'impacts de l'intervention.

IV. AXES TRANSVERSAUX A CONSIDERER

1. Genre et Violences basées sur le genre (VBG)

Le Consultant devra porter une importance particulière à la prise en compte systématique des problématiques liées à l'écart de genre afin de proposer une méthodologie inclusive qui permettra de combler cet écart via des interventions ciblées et dédiées. Ces interventions pourront notamment s'appuyer sur les résultats de l'étude sur l'état des lieux des écarts de genre pour les MPME en RDC qui sera menée dans le cadre du projet ainsi que sur les outils et retours d'expérience du projet PADMPME, afin de mettre en place certaines des recommandations préconisées par le rapport et le projet.

De manière générale, le candidat devra démontrer une compréhension, une sensibilité ainsi qu'une proactivité et réactivité aux défis rencontrés par les femmes en particulier sur le marché du travail et/ou en tant qu'entrepreneure, notamment concernant les Violences basées sur le genre (VBG), harcèlement sexuel, abus et exploitations sexuelles.

Toutes les activités devront appuyer la mise en œuvre des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale (ESS1) et notamment le plan d'action en matière d'Exploitation/Abus/Harcèlement Sexuel (EAS/H) qui se trouve en annexe du Cadre de gestion environnemental et Social qui a été consulté, adopté et divulgué dans le pays et sur le site web externe de la Banque mondiale le 31 mars 2022. Le candidat devra mettre en application ces normes et appuyer leur adoption par les bénéficiaires du projet et faire le suivi de la conformité des activités vis-à-vis de ces normes. Il devra en outre, déployer les objectifs clairs de développement des capacités et des systèmes de responsabilisation.

Le consultant utilisera la technologie numérique et les plateformes numériques pour optimiser la mise en œuvre, améliorer le rapport coût-efficacité et la rapidité de la mise en œuvre. Le consultant est encouragé à proposer des interventions permettant de mettre à profit l'utilisation des téléphones portables remis aux femmes dans le cadre du projet (i.e. rappel des échéances du projet, partage de supports de formation / tutoriels ciblés (selon les secteurs ou types d'activités) et transversaux (problématique de genre, VBG-cyberharcèlement, adaptation au changement climatique), mobile money, marketing social) ...).

2. Intégration des problématiques liées aux bénéfices sociaux et communautaires

Le consultant s'engage à maximiser les avantages sociaux et communautaires des activités relatives à la mise en œuvre du projet TRANSFORME afin de créer des compétences locales pour assurer la soutenabilité des résultats du projet et de maximiser les bénéfices économiques, sociaux ou environnementaux, y compris la réponse aux défis du changement climatique.

Dans la soumission de l'offre, le consultant devra détailler les avantages sociaux, économiques et environnementaux associés à l'exécution du contrat (ci-après dénommés "avantages communautaires") pendant la durée du contrat en cas de nomination, en particulier, dans l'un des domaines suivants :

- Prestations sociales : Par exemple, des emplois, une expérience professionnelle, une formation, des apprentissages et un tutorat ;
- L'engagement et le développement de compétences des PME : par exemple, le taux de participation des PME locales dans la mise en œuvre, la promotion des opportunités aux entreprises sociales, aux communautés et à la société civile ; la consultation, l'engagement des jeunes et le parrainage communautaire ;
- Environnement : le candidat devra prendre en compte l'évaluation et la gestion des risques et des impacts environnementaux tels que précisés dans le Cadre de gestion environnemental et Social qui a été élaboré, adopté et divulgué dans le pays et sur le site web externe de la Banque mondiale le 31 mars 2022. En outre il devra systématiquement prendre en compte les contraintes et risques liés aux conséquences du changement climatique sur l'économie de la RDC. Il s'agira notamment de créer le cadre et les activités de formation, sensibilisation et accompagnement nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet en matière de résilience et d'adaptation au changement climatique (comme spécifié dans les indicateurs du projet et dans l'annexe 12 du document d'évaluation du projet). La préférence sera donnée aux firmes ayant de l'expérience et une expertise en la matière qui permettront d'atteindre au minima les objectifs du projet en matière de résilience climatique.

S'il n'y a pas d'avantages communautaires, le soumissionnaire doit l'indiquer dans sa soumission. La liste ci-dessous présente des exemples des activités qui pourront contribuer à la promotion des avantages communautaires. Toute activité incluse dans la soumission d'offres doit inclure une méthodologie, un plan de mise en œuvre et des résultats attendus et les indicateurs de suivi.

- **Recrutement et formation ciblés** - offrir aux entrepreneurs, y compris les femmes et les jeunes, des formations, des apprentissages, des emplois et des expériences professionnelles dans le cadre d'un contrat de sous-traitance ou de partenariat ;
- **Initiatives de sous-traitance** - offrir aux PME et aux entreprises sociales la possibilité de fournir des biens et/ou des services dans le cadre d'un contrat ;

- **Soutien à la création ou le renforcement de capacités des entreprises sociales** - où une entreprise sociale locale peut être créée pour assurer le service d'un contrat, ou une entreprise sociale existante peut être soutenue pour assurer une partie d'un contrat ;
- **Consultation de la communauté** - donner à la communauté locale la possibilité d'exprimer son opinion et éventuellement d'influencer la conception et la réalisation d'un projet ou d'un service dans une région ;
- **Engagement des jeunes et des femmes** - donner aux jeunes et aux femmes dans les zones d'intervention l'occasion de s'engager dans un projet. L'engagement peut aller de l'information des jeunes et des femmes sur un projet à la possibilité de façonner et d'influencer un projet, ce qui leur permet d'avoir davantage leur mot à dire sur l'avenir de leur communauté ;
- **Soutien éducatif** - donner aux jeunes l'occasion de découvrir un projet en organisant des présentations éducatives ou des visites universitaires et dans des établissements de formation professionnelles. Contribution à l'amélioration des programmes éducatifs ;
- **Événements locaux** - appropriation locale d'un projet ou d'un service ;
- **Parrainage local** - il est souvent demandé aux entreprises privées de parrainer des organisations locales de la région dans laquelle elles développent ou fournissent un service ;
- **Mentorat** - un soutien et des conseils aux PME, gouvernement et experts locaux.

La mise en œuvre des activités de ces termes de référence devra systématiquement s'appuyer sur le matériel, outils et documents développés dans le cadre des projets de la Banque mondiale, et notamment du PADMPME, pour développer les outils et documents nécessaires au projet. L'amélioration et les ajustements de ces documents et outils aux besoins du projet TRANSFORME devra systématiquement prendre en compte les leçons tirées des projets existants.

V. MISE EN ŒUVRE

Les activités sont mises en œuvre concomitamment sur l'ensemble des villes du projet qui sont organisées en Pool. Il revient au consultant de proposer une approche méthodologique innovante qui contribue à apporter de la valeur dans la mise en œuvre des activités, à prendre en compte les contraintes liées à l'entrepreneuriat féminin, les spécificités de chacune des villes du projet, à anticiper le taux de déperdition des bénéficiaires.

Tous les travaux réalisés dans le cadre de la mission seront soumis à la revue et à la validation de l'UCP. Le Consultant collaborera étroitement dans la mise en œuvre des activités avec l'Unité de coordination Nationale du Projet (UCP) et ses antennes provinciales.

La mise en œuvre de cette mission comprendra six étapes. Les principales tâches attendues y sont décrites ci-après :

Étape 1. Cadrage de la mission

L'étape de cadrage permettra de valider les contours de la méthodologie lors de la réunion de cadrage, préparer les documents supports pour la prise en compte des axes transversaux et de permettre au consultant de lancer les opérations de mise en place des activités.

1.1. Cadrage

Suite à la signature du contrat, l'UCP organise une réunion de cadrage qui acte le démarrage officiel de la mission. Cette réunion permettra au consultant de présenter sa méthodologie, de prendre en compte les commentaires de l'UCP et de lancer les opérations de mise en place de la mission.

Le consultant sera chargé de :

- Élaborer le rapport de cadrage assorti d'un chronogramme de mise en œuvre et d'une cartographie des partenaires et/ou acteurs locaux auxquels le Consultant envisage de faire recours dans les villes du projet ;

- Mobiliser l'équipe de la mission pour le lancement officiel de la mission et la mise en place des opérations ;
- Mobiliser les partenaires de mise en œuvre locaux et renforcer leurs capacités pour la pérennisation des résultats.

1.2. Préparations documents des supports des axes transversaux

Sur la base des documents du projet PADMPME, les leçons de la mise en œuvre et le design de TRANSFORME, le consultant sera chargé de :

- Etablir une feuille de route de mise en œuvre et le design de chaque activité sur les bases des expériences de PADMPME ;
- Elaborer un système de suivi et évaluation en s'appuyant sur les technologies numériques (le manuel, les outils, modalités de collecte et traitement des données, logiciel/base des données, système de reporting, renforcement des capacités des acteurs du système)
- Elaborer/actualiser les instruments de sauvegarde environnementale et sociale (Plan de Mobilisation des parties prenantes, Plan de gestion des mains d'œuvre locale, le système de gestion des plaintes, plan de lutte contre les exploitations, abus sexuels et le harcèlement sexuel (EAS/HS) orienté vers la prévention, l'atténuation et la réponse à ces risques, plan de lutte contre la résilience climatique et l'élaboration des modules des formations simplifiés pour les instruments près cités) ;
- Concevoir et mettre en place un programme de transfert de compétences de PADMPME au TRANSFORME et des activités assurées par le consultant à l'UCP et aux partenaires locaux ;

1.3. Mise en œuvre de la stratégie de communication assortie d'un dispositif de suivi (campagnes de communication et de sensibilisation des bénéficiaires de la formation en Initiative personnelle)

Le consultant sera chargé de :

- Elaborer/Actualiser la stratégie de communication et son plan de mise en œuvre et le dispositif de suivi de mise en œuvre du plan de communication ;
Assurer une communication adaptée et régulière tout au long du projet pour sensibiliser l'écosystème et les bénéficiaires à travers notamment :
 - Elaboration des supports de communication (capsules vidéo de vulgarisation des thématiques de formation, boîtes à images, dépliants, etc...) ;
 - Lancement et suivi des actions de communication et de sensibilisation ciblant les femmes ayant suivi la formation en FIP pour s'assurer de leur participation à la formation et la suite du programme ;
 - Identification et documentation des projets des femmes micro entrepreneurs susceptibles de constituer les succès stories ;
- Travailler, à tous les stades, en étroite collaboration avec l'UCP, les parties prenantes de l'écosystème des PME, les incubateurs et d'autres organismes d'encadrement des PME, les ONG, les partenaires et organismes internationaux .

Étape 2. Mise en œuvre de la formation

Les femmes ayant participé aux sessions de formation en initiative personnelle (sous composante 1.1) constituent les groupes cibles bénéficiaires de cette sous composante. Le Consultant chargé de la formation et l'accompagnement mènera des actions de communication et de sensibilisation ciblant les femmes entrepreneures sélectionnées sur les modalités de sélection et la suite des activités. A l'issue, les femmes sont formées et dotées d'un premier draft de Plan d'affaires simplifiés résultant de l'analyse de leurs besoins.

Un programme de formation complet pour 30 000 femmes, basé sur des approches démontrées de changement de comportement, suite à l'expérience réussie de la formation à l'initiative personnelle de projet similaire en RDC. Ces formations se concentreront également sur des activités entrepreneuriales qui pourraient favoriser les emplois verts. Elle comprendra un module sur la violence basée sur le genre (VBG) qui s'appuiera sur d'autres initiatives telles que les formations sur la transformation du genre dispensées par le Projet de la Banque mondiale sur la prévention et la réponse aux VBG /Harcèlement sexuel/abus et exploitations sexuelles. Mais aussi la formation axée sur l'adoption des technologies numériques, la résilience climatique et l'atténuation des

risques, l'accès à de nouveaux marchés, la diversification et la création de valeur, la collaboration, les partenariats et la réalisation d'économies d'échelles ;

Le consultant devra proposer une méthodologie de formation qui devra prendre en compte :

- les contraintes logistiques des femmes entrepreneures en fonction du temps de la formation tels que l'évaluation de la sécurité, la disponibilité des transports et le soutien aux services de garde d'enfants et d'installations connexes;
- La formation prendra aussi en considération les différentes caractéristiques des bénéficiaires en proposant des groupes selon leurs profils (âge, expérience, secteur, statut familial, motivation, niveau d'éducation, langue locale, etc.). La conception de la formation et la composition des groupes de participants s'ajouteront aux besoins des différents bénéficiaires
- Une évaluation de résultats sera intégrée dans les différents modules de formation, afin de mieux comprendre l'impact sur le changement de comportements, l'adaptation de nouvelles méthodes de travail, la productivité et la création d'emploi.
- La mise en œuvre se fera en collaboration avec les partenaires locaux. Le Consultant constitue une équipe de formateurs déployables au niveau de chaque ville du projet et sera responsable des formations des formateurs et de l'assistance technique à la mise en œuvre des formations destinées aux bénéficiaires. Cette approche assurera la pérennité des résultats et la durabilité du projet au-delà de la mission. Ainsi, la formation des formateurs est un préalable à la formation des femmes bénéficiaires.

1.1. Cartographie des besoins en formation et de compétences des partenaires locaux pour la mise en œuvre de la formation

Le consultant sera chargé de :

- Faire un profilage des bénéficiaires et les catégoriser selon leurs profils, activités et filières ;
- Collecter les données de base des bénéficiaires de cette sous composante et connecter ces bénéficiaires à une plateforme pour le suivi instantané de progrès réalisés dans leurs activités ;
- Faire l'état des lieux des capacités des partenaires locaux en matière de formation/coaching et mise à niveau;
- Identifier les besoins en formation des bénéficiaires ;
- Identifier les besoins logistiques pour le déroulement des formations et proposer un plan logistique
- Concevoir les modules de formation (gestion d'entreprise, montage de plans d'affaires simplifiés, l'adoption des solutions numériques, la résilience climatique et la prévention des violences basées sur le genre ainsi que tout autres modules jugés pertinent) et supports de formation tenant compte du niveau des bénéficiaires ;
- Développer les instruments/outils qui permettront aux bénéficiaires d'adapter leurs activités au changement climatique ;
- Elaborer le format du plan d'affaire simplifié ;
- Elaborer le plan de formation de la formation des formateurs et de la formation des femmes bénéficiaires ;

1.2. Étape 6. Mise en réseau et d'apprentissage par les pairs

Cette activité interviendra de manière ponctuelle tout au long de la mission et devra intégrer la promotion auprès des femmes entrepreneures d'informations sur les dispositifs et réseaux opérationnels dans les villes cibles et dédiés au soutien à l'entrepreneuriat féminin. Dans le cadre du marché SDE (Service de Développement des Entreprises) qui sera mis en œuvre sur le projet, la mise en réseau pourra faire l'objet d'une intégration dans la plateforme évolutive de marché SDE. La plateforme sera un dispositif de dispensation d'informations sur les activités des femmes.

Le consultant sera chargé de :

- Concevoir un plan de mise en place des réseaux et des groupes d'appui ;
- Elaborer une cartographie de l'écosystème entrepreneurial et d'y faire ressortir les entreprises structurées, les réseaux de femmes et sectoriels existants au niveau local, national et régional;
- Identifier les opportunités de sous-traitance et organiser des rencontres entre l'offre et la demande ;

- Initier et former les femmes sur la coopération et la collaboration afin de faciliter la création des coopératives, d'associations et d'autres relations productives pour atteindre l'économie d'échelle et faciliter l'accès aux nouveaux marchés ;
- Former et créer de réseaux d'entreprises ou aider les femmes à rejoindre un réseau de soutien à l'entrepreneuriat opérationnel au niveau local, national et régional;
- Renforcer les réseaux existants y compris ceux avec les fournisseurs de services de développement des entreprises ;
- Aider les femmes entrepreneures à établir et maintenir des relations d'affaires, à engager des collaborations avec de grandes entreprises, etc.

1.3. Formation des formateurs

Le consultant sera chargé de :

- Déterminer les critères de recrutement des formateurs
- Organiser le processus de recrutement et sélectionner les formateurs déployables dans chaque ville du projet ou par Pool ;
- Assurer la logistique de la formation ;
- Organiser et superviser la formation des formateurs et évaluer les compétences des participants et des sessions de formation ;
- Contractualiser avec les formateurs retenus ;
- Assurer le contrôle de qualité de la formation des formateurs et la mise à niveau continue des formateurs ;

2.2. Formation des femmes bénéficiaires

Le Consultant sera chargé de :

- Actualiser le plan de formation des femmes bénéficiaires ;
- Organiser la formation de 30 000 femmes bénéficiaires de la formation FIP en entrepreneuriat de base et autres modules décrits ci-dessus et évaluer les sessions de formation ;
- Assurer l'organisation logistique de la formation en faisant appel à des sous-traitants logistiques locaux (identifier les sites, veiller à la présence des participantes, disponibiliser les supports de formation, transport et autres, etc.) ;
- Veiller à l'assurance qualité de la formation et la communication continue avec les bénéficiaires.

Étape 3. Assistance technique et sélection des Plans d'Affaires Simplifiés (PAS)

Un soutien à la préparation d'un plan d'affaires simplifié (PAS) avec un accent sur l'adoption de technologies, la résilience climatique et l'atténuation des risques, l'accès à de nouveaux marchés, la diversification et la création de valeur, la collaboration, les partenariats et la réalisation d'économies d'échelle

3.1. Elaboration des PAS

Le consultant sera chargé de :

- Mettre en plateforme de candidature pour le dépôt des plans d'affaires simplifiés (organiser l'infrastructure nécessaire pour le dépôt des candidatures et assurer leur accessibilité aux femmes entrepreneures pour la réception, stockage et archivage des dossiers) ;
- Répartir les candidates par groupes de coaching;
- Assurer la formation/accompagnement en groupe et le coaching individuel pour finaliser les PAS des femmes formées ;
- Assurer l'assistance technique aux femmes pour le dépôt de leurs candidatures dans la plateforme ;

3.2. Sélection des PAS

Le consultant sera chargé de :

- Mettre à jour le manuel d'opérations pour les concours de plans d'affaires sur la base de manuel d'opérations de PADMPME et des ajustements nécessaires (déterminer les critères l'évaluation des plans d'affaires, modalités de réception des PAS, le mécanisme indépendant et objectif d'évaluation, le

système de retour des plans d'affaires jugés inéligibles, les modalités de gestion financière du E voucher ainsi que la gestion des avances et de leurs justifications etc.) ;

- Décrire les critères d'éligibilité des plans d'affaires basés sur le potentiel de croissance, de rentabilité et d'impact environnemental, secteur, etc. et développer les lignes directrices pour le comité de sélection ;
- Assurer la transparence et la protection d'informations y compris les données confidentielles des candidates ;
- Mettre en place un mécanisme indépendant et objectif d'évaluation des PAS en assurant l'indépendance du processus de sélection, l'éthique et l'intégrité de tous les intervenants au processus ;
- Assister l'UCP dans la préparation et la mise en œuvre de processus de sélection,
- Lancer l'appel à candidatures pour le dépôt des PAS dans la plateforme ;
- Analyser et évaluer les plans d'affaires simplifiés ; assister l'UCP dans l'évaluation des finalistes et la composition du portefeuille des bénéficiaires sélectionnées ; préparer les inputs pour le rapport de sélection ;
- Informer les gagnants, collecter les données et organiser une base des données.
- Informer les perdants de manière spécifique et individuelle sur les causes du rejet de leurs dossiers ;

3.3. Assister des bénéficiaires sélectionnées dans l'élaboration des plans d'équipement pour la mise en œuvre des PAS

Le consultant sera chargé de :

- Identifier et spécifier les besoins des bénéficiaires sélectionnées pour les subventions en nature ;
- Evaluer les besoins en termes de compétences des subventions en nature sur base d'analyse du portefeuille des plans d'affaires éligibles ;
- Collecter et analyser les données au niveau de bénéficiaires individuelles et au niveau de portefeuille ;
- Transmettre le plan d'équipement aux fournisseurs pour approvisionnement des biens et organisation de la dotation des bénéficiaires.

En effet, un système d'octroi des subventions en nature par jeton électronique(e-voucher) et de gestion des commandes et livraisons des biens devra être mis en place et opérationnalisé par une entreprise experte en technologie et innovation et disposant d'une plateforme e-voucher dûment fonctionnel et ayant intégré les opérateurs de téléphonie mobile opérationnels en RDC et les institutions financières.

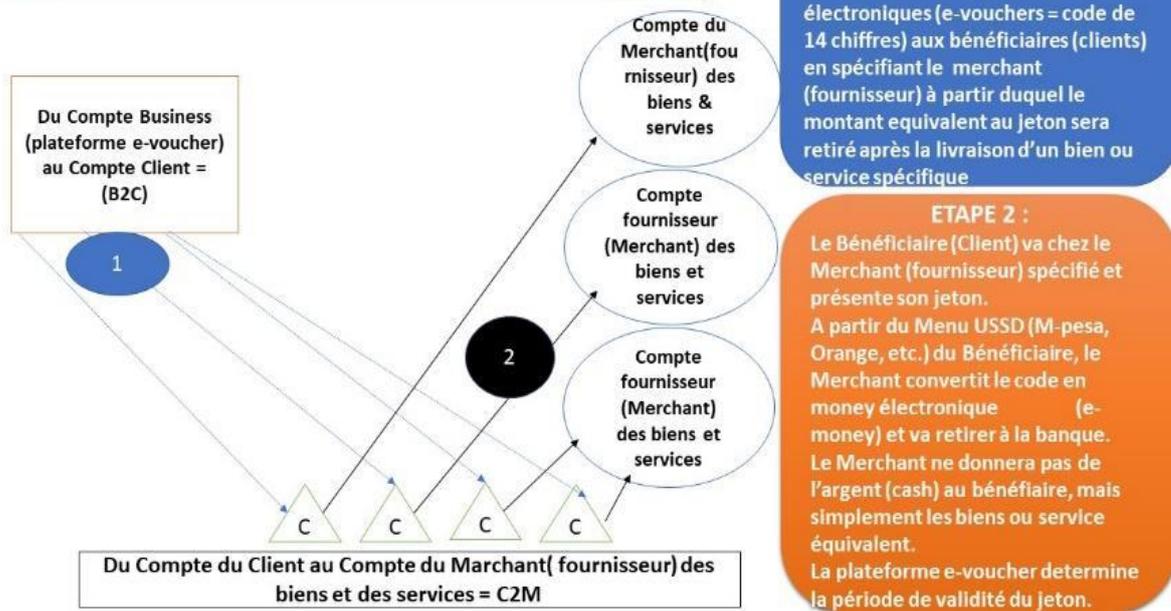
Étape 4. Octroi des subventions en nature par jeton électronique (E-Voucher)

Le système d'octroi des subventions en nature par jeton électronique et de gestion des commandes et livraison des biens devra être mis en place et opérationnalisé. Le consultant devra démontrer qu'il dispose d'une plateforme e-voucher dûment fonctionnelle et ayant intégré les opérateurs de téléphonie mobile opérationnels en RDC et le cas échéant les institutions financières.

La banque mobile (mobile Banking) est principalement envisagée pour fluidifier les transactions financières entre les fournisseurs des biens ainsi que les bénéficiaires du Projet TRANSFORME.

Aussi, le consultant retenu pour cette mission, devra coordonner avec les institutions financières les opérations de retraits (par les fournisseurs des services et biens) des fonds reçus à travers les rachats des jetons électroniques sans aucun autre frais supplémentaire. Tous les rapports de transactions financières ainsi que d'envoi et de rachat des jetons électroniques seront accessibles via un Gateway (Dashboard) reliant les bases digitales des données personnalisées des fournisseurs des biens et services ainsi que des bénéficiaires des subventions en nature.

A. Modèle de Crédits électroniques et/ou Subventions en Nature (MC/SN) = s'assurer que 100 % d'investissements sont utilisés pour la réalisation du Plan d'Affaires (projet)



4.1. Mise en place et opérationnalisation d'un système e-Voucher

Le Consultant sera chargé de :

- Mettre en place sa plateforme e-voucher pour la dédiée à l'opération d'octroi des subventions en nature et le rendre accessible à l'UCP pour exploitation ;
- Recruter des fournisseurs pouvant fournir les biens en nature sur base des critères établis et S'assurer du contrôle qualité des équipements fournis :
 - Être légalement enregistrée depuis plus de quatre (4) ans (prouver sur base d'un RCCM) ;
 - Avoir une expérience d'au moins trois(3) ans ;
 - Avoir comme objet social inscrit dans son RCCM la fourniture de service équipements ;
 - La fourniture de biens et service doit être l'activité principale du fournisseur
 - Justifier des états financiers des trois dernières années
 - Être en ordre des paiements des impôts et taxes
 - Prouver la capacité financière pour le préfinancement des achats et livraisons des biens ;
 - Avoir des biens de qualité supérieure pour la fourniture des services ;
 - Apporter la preuve de l'existence d'un dépôt ou d'un magasin d'entreposage au nom de l'entreprise (Posséder des preuves de la propriété ou location d'une boutique/magasin)
 - S'engager à vendre aux prix des gros et proposer des prix préférentiels par rapport aux prix en vigueur sur le marché ;
 - Avoir la capacité à fournir dans les villes d'exécution du projet ;
 - Respecter et se conformer aux normes GBV, environnementales et sociales de la Banque mondiale.
- Identifier, localiser et sélectionner les fournisseurs des biens et services à partir de la liste validée des besoins exprimés par les bénéficiaires et sur base des critères de sélection des fournisseurs définis par l'UCP ;
- Obtenir des fournisseurs, l'offre des prix des biens et services correspondants aux besoins exprimés par les bénéficiaires et procéder à la sélection des meilleures offres (qualité-coût) ;
- Contractualiser avec les fournisseurs sélectionnés après avis conforme de l'UCP et affecter à chacun, les bénéficiaires dont les besoins en équipement correspondent à la gamme offerte des biens ;
- Créer des comptes électroniques marchands et clients respectivement pour les fournisseurs et les bénéficiaires sur base des listes validées par l'UCP à la suite du processus d'identification et de sélection par les fournisseurs ;
- Collaborer avec les opérateurs de téléphonie mobile et les institutions financières partenaires (IFP) pour faciliter les opérations financières pour la création des comptes bancaires mobiles et traditionnels ;
- Etablir une base digitale des données des fournisseurs des biens et services (identité de l'entreprise et du responsable, adresse physique, coordonnées géographiques du bureau, spécialisation, chiffre

d'affaires, disponibilité des biens, prix préférentiels, délai de livraison, quantité, qualité des biens, etc.) accessible à temps réel ;

- Etablir une base digitale des données (socio-économique et démographiques, activités commerciales, secteur d'activités, ventes, chiffres d'affaires, etc.) des bénéficiaires accessibles à temps réel ;
- Collaborer avec les opérateurs de téléphonie mobile et les institutions financières pour faciliter les opérations financières pour la création des comptes bancaires mobiles et traditionnels ;
- A partir des bases digitales des données des fournisseurs et des bénéficiaires faciliter la création, codification, envoi et rachat des coupons électroniques ainsi que le monitoring des commandes et livraison des biens et services ;
- Produire un plan de distribution des équipements en précisant pour chaque bénéficiaire, le fournisseur affecté, les prix convenus des biens et services, le lieu de distribution ainsi que les dates prévisionnelles de l'opération ;
- Décrire une procédure de fonctionnement et conditions d'utilisation de la plateforme et former le personnel de l'UCP à son exploitation ;
- Former les fournisseurs sur le fonctionnement du système d'achat et vente des biens et services par jeton électronique ainsi que le rachat des e-voucher ;
Sensibiliser les bénéficiaires sur le modèle d'octroi des subventions en nature (par e-voucher), les responsabilités, l'utilisation d'application mobile, ainsi que les avantages liés à la commande et réception des biens et services grâce au système de jeton électronique.

4.2. Mise à disposition des fonds et envoi des e-vouchers

Le Consultant sera chargé de :

- Ouvrir un compte bancaire (des opérations de mobile money) dédié à l'octroi des subventions en nature, dans une banque commerciale jugée acceptable pour l'UCP et par l'IDA;
- S'engager (par lettre d'autorisation à destination de l'institution financière à fournir à l'UCP les informations relatives aux opérations tant au débit qu'au crédit effectuées sur ce compte dédié aux opérations e-voucher, à restituer à l'UCP, à sa demande, pendant l'exécution ou à la fin du contrat avec le Consultant, tout montant non-utilisé et logé dans le compte dédié et à clôturer le compte à l'achèvement du contrat ;
- Créer un compte business de la plateforme e-voucher qui sera alimenté par le compte séquestre (opérations de mobile money) ;
- Déterminer les tranches de paiement de la subvention en lot des bénéficiaires suivant le calendrier défini dans le plan de distribution des équipements et soumettre à l'UCP ;
- Du compte business pré-alimenté, envoyer les e-voucher aux bénéficiaires alignés pour les lots correspondants, en spécifiant le fournisseur à partir duquel le montant équivalent au jeton sera retiré après livraison d'un bien ou service spécifique.

4.3. Retrait des biens par les bénéficiaires, suivi et reporting

Le Consultant sera chargé de :

- Organiser l'opération de retrait des biens par les bénéficiaires lesquels doivent se présenter avec les e-vouchers auprès des fournisseurs à qui leurs e-vouchers ont été fléchés de sorte à échanger avec les biens ;
- Disposer un préposé (agent) auprès du fournisseur avec qui un contrat de livraison des biens a été signé afin d'assurer le rachat et l'échange « e-vouchers et biens » entre les bénéficiaires et les fournisseurs, en y associant un préposé du consultant en charge de la mise en œuvre de la formation et accompagnement des bénéficiaires ;
- Vérifier la conformité des biens et équipements reçus par le bénéficiaire, la vraisemblance des prix offerts par les fournisseurs et la cohérence avec le plan d'équipements issus du plan d'affaire simplifié du bénéficiaire ;
- S'assurer de l'établissement après rachat de l'e-voucher et échange, d'une facture acquittée, du bon de livraison, de la photocopie de la pièce d'identité du bénéficiaire, d'une photo de l'équipement réceptionné et procès-verbal de clôture du marché signé par le fournisseur, le bénéficiaire, le préposé (agent du Consultant ainsi que le préposé (coach) du consultant en charge de la mise en œuvre de la formation et accompagnement des bénéficiaires ;
- Numériser et poster les documents dans la plateforme e-voucher aussitôt l'opération finalisée, de sorte à être vu en temps réel par l'UCP ;
- Gérer les réclamations des bénéficiaires et assurer la résolution de suspens dans un délai de 24 heures ;

- Produire un rapport d'exécution de l'opération comprenant la description du déroulement de l'opération, les statistiques ainsi que les détails des transactions financières réalisées (accompagner le rapport financier du relevé bancaire du compte séquestre pour la période visée afin de s'assurer de la cohérence des données financières) ;
- Conseiller et accompagner l'UCP dans le processus de mise en place du système e-voucher pour lui permettre de dégager la valeur ajoutée du système de paiement pare-voucher comparativement au système traditionnel de paiement des biens et services.

Étape 5. Accompagnement des femmes post subvention et le suivi de la mise en œuvre

L'accompagnement post subvention concerne les 13950 femmes dotées en équipement. Les bénéficiaires devront être accompagnés dans la mise en œuvre de leurs plans d'affaires en vue d'atteindre les indicateurs ciblés par le cadre de résultats du projet.

Ainsi, il revient au consultant de proposer une méthodologie d'accompagnement qui tiendra compte :

- des contraintes de temps de la part des femmes et la disponibilité de celles-ci.
- Des différentes caractéristiques des bénéficiaires (âge, expérience, secteur, statut familial, motivation, niveau d'éducation, taille de la MPME, mais aussi l'accompagnement s'ajustent aux besoins des différentes bénéficiaires.
- Une évaluation de résultats permettra de mieux comprendre l'impact sur le changement de comportements, l'adaptation de nouvelles méthodes de production, la productivité et la création d'emploi dans le cadre de suivi régulier des activités des bénéficiaires ;

Pour ce faire, le consultant sera chargé de :

- Concevoir un l'accompagnement des bénéficiaires des subventions et le plan de mise en œuvre ;
- Evaluer les besoins en termes de renforcement des capacités ;
- Former les coaches et les répartir par groupes de bénéficiaires ;
- Mettre à jour les modules de formations proposées
- Assurer l'accompagnement technique et managérial en proposant des services de coaching hybrides (Individualisés et/ou groupées) mais répondant aux besoins spécifiques de chaque femme ;
- Assurer le mentoring, l'encadrement, l'assistance technique durant la mise en œuvre des plans d'affaires ;
- Accompagner les femmes dans la formalisation et la structuration de nouvelles entreprises ;
- Assurer toutes les formes de soutien adaptées aux besoins des femmes entrepreneures ;
- Assurer la collecte et le suivi des résultats obtenus et mettre en place des activités de mise en réseau et d'apprentissage des pairs pour permettre aux femmes de tirer bénéfices des opportunités de l'écosystème entrepreneurial ;
- Développer une approche pour minimiser les abus dans la gestion des subventions.
- Développer une approche pour s'assurer du contrôle qualité et du suivi de la mise en œuvre

VI. LIVRABLES

La firme devra produire des livrables. L'ensemble des productions sera validé par l'UCP conformément aux exigences des TDR. Les paiements seront soumis au niveau d'atteinte des résultats.

Étape 1. Cadrage de la mission

Livrables

- Programme de transfert de compétences à l'UCP (Coordination et antennes provinciales) et aux partenaires locaux.
- Note de cadrage de la mission assortie de :
 - Méthodologie et présentation des activités de la mission et de la prise en compte des axes transversaux ;
 - Un chronogramme d'activités ;
 - Une cartographie des partenaires et/ou acteurs locaux auxquels le Consultant envisage de faire recours dans les villes du projet ;

- Stratégie de communication et son plan opérationnel
- Manuel de suivi et évaluation : système de suivi et évaluation tenant compte des technologies numériques ;
- Instruments et rapports de mise en œuvre de système de suivi environnemental et social des MPME, le plan de prévention de VBG, le mécanisme de gestion des plaintes, le plan de gestion de la main d'œuvre locale et le plan de mobilisation des parties prenantes.
- Programme de transfert de compétences à l'UCP (Coordination et antennes provinciales) et aux partenaires locaux

Indicateur de résultats :

- La cartographie des bénéficiaires est actualisée ;
- Une base de données digitale est établie pour permettre de rendre accessible en temps réel les données des femmes bénéficiaires, son processus dans le programme d'activité, la récolte des plans d'équipements, l'assistance à la dotation et l'accompagnement ;
- Des outils de communication, suivi évaluation et de sauvegardes ont été développés et implémentés ;
- Un plan de transfert de compétence au Projet TRANSFORME est produit.

Étape 2. Mise en œuvre de la formation

Livrables

- Cartographie des bénéficiaires;
- Plan d'identification des besoins en formation ; critères de sélection des formateurs et élaboration de l'approche méthodologique pour la formation des formateurs et pour la formation des femmes bénéficiaires ;
- Modules de formation en tenant compte des thématiques sur la résilience et l'adaptation au changement climatique et sur la prévention des violences basées sur le genre ;
- Plan de recrutement, de formation et de déploiement
- Modèles de Plan d'Affaire Simplifié (PAS)
- Rapports périodiques incluant les activités clés de l'étape et les axes transversaux

Indicateur de résultats :

- 30 000 femmes micro entrepreneures formées et renforcées en capacité;
- Des formateurs sont recrutés sur les villes d'exécution du projet et formés sur les modules de formations et de coaching développés ;
- Un plan d'affaire simplifié est élaboré et des critères transparents permettent de sélectionner des projets à forte valeur ajoutée ;

Étape 3. Assistance technique et sélection des plans d'affaires simplifiés (PAS)

Livrables

- Manuels d'opérations pour les concours de plans d'affaires (déterminer les critères l'évaluation des plans d'affaires et le mécanisme indépendant et objectif d'évaluation, le système de retour des plans d'affaires jugés inéligibles et éligibles, etc.)
- Plateforme digitale pour la réception des offres pour la sélection des plans d'affaires ;
- Cartographie des activités et filières des bénéficiaires sélectionnées incluant
 - Cartographie des secteurs d'activités et filières des femmes
 - Listes des besoins des bénéficiaires et Rapport d'identification des besoins des bénéficiaires sélectionnés ;
 - Collecte d'analyse des données au niveau individuel des bénéficiaires et du portefeuille ;
 - Plan d'assistance technique y compris le plan de répartition des coachs par femmes.
- Rapports périodiques incluant l'état d'avancement des activités clés et les axes transversaux.

Indicateur de résultats :

- Au moins 30% des projets sélectionnés sont consacrés aux activités d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique (Entreprenariat vert ect.);
- 13950 plans d'affaires simplifiés à forte valeur ajoutée sont sélectionnés ;

Étape 4. Octroi des subventions en nature par jeton électronique (E-Voucher)

Livrables

- Manuel d'utilisation de la plateforme e-voucher et d'octroi de subvention en nature ;
- Rapports périodiques incluant les activités clés de l'étape de la mise en place du système E-Voucher, Mise à disposition des fonds et Envoi des E-voucher, Retrait des biens par les bénéficiaires, Suivi et Reporting ;
- Plan de sélection des fournisseurs (décrivant le processus d'identification, géolocalisation, critère de sélection et contractualisation avec les fournisseurs) ;
- Modules de formation du personnel de l'UCP, des fournisseurs et des bénéficiaires (décrivant les conditions d'utilisation y compris la détermination de la validité de l'e-voucher et le traitement des e-voucher expirés
- Relevés d'identité bancaire du compte bancaire dédié à la subvention en nature et lettre d'autorisation à destination de l'institution financière pour garantir à l'UCP la bonne gestion des fonds mis à disposition ;

Indicateur de résultats :

- 13950 femmes micro entrepreneures ont reçues des subventions en nature par jeton électronique et sont accompagnées post subvention, augmentent leurs revenus annuels et créent des emplois supplémentaires ;
- Une plateforme digitale E-voucher fonctionnelle et accessible via iOS et Android ;
- Des fournisseurs sont recrutés et fournissent les commandes de biens à la grande satisfaction des bénéficiaires ;

Étape 5. Accompagnement des femmes lauréates dans la mise en œuvre de leurs PAS

Livrables

- Manuel de procédure actualisée sur l'accompagnement des bénéficiaires des subventions ;
- Plan fournissant des informations sur les mécanismes de suivi-accompagnement des bénéficiaires ayant reçu une subvention ;
- Rapports périodiques incluant l'état d'avancement des activités clés de l'étape et des axes transversaux ;
- Base de données avec les informations individuels qui permet de suivre le progrès de chaque bénéficiaire (Sexe, Age, localisation, nombre de personnes à charge, secteur d'activité, Chiffre d'affaires initial, niveau scolaire, formalisation, appartenance à un groupement, besoin non financier, besoin en équipement, etc.), la base dynamique sera mise à jour mensuellement.

Indicateur de résultats :

- 13950 femmes sont accompagnées dans la mise en œuvre de leurs plan d'affaires
- Sur les 13950 Femmes 3000 micro entrepreneures se formalisent ;
- Au moins 4 activités de réseautages sont organisées annuellement et neuf (9) nouvelles coopératives/associations/entreprises ont été créées et réseaux des femmes existants renforcés à travers l'organisation d'activité de mise en réseau.
- Rapport d'évaluation d'impact des interventions sur les 13950 bénéficiaires est réalisée sur bases des indicateurs fournis par l'UCP ;

En conclusion, le Consultant fournira des rapports périodiques qui reportent sur l'avancée des activités tout au long de l'exécution de la mission :

- Une synthèse d'état d'avancement mensuel ;
- Un rapport périodique (synthèse d'état d'avancement mensuel ;trimestriel, semestriel et annuel) des activités et résultats obtenus notamment l'impact des interventions à mi-parcours et en fin de session ;

Tous les livrables seront fournis en version provisoire et définitive acceptable par l'UCP en formats éditoriaux (Word, Excel, ppt). La version finale est transmise sous format électronique et imprimée en deux exemplaires une fois validés par l'UCP.

Le Gouvernement de la RDC à travers l'UCP et la Banque mondiale détiendront la propriété de tous les matériaux de formation et d'autres documents de projet.

VII. RÉSULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus à l'issue de cette mission sont :

- Une base de données digitale est établie pour permettre de rendre accessible en temps réel les données des femmes bénéficiaires, son processus dans le programme d'activité, la récolte des plans d'équipements, l'assistance à la dotation et l'accompagnement ;
- 30 000 femmes micro entrepreneures formées et renforcées en capacité;
- 13950 femmes micro entrepreneures ont reçues des subventions en nature par jeton électronique et sont accompagnées post subvention, augmentent leurs revenus annuels et créent des emplois supplémentaires ;
- 13950 femmes sont accompagnées dans la mise en œuvre du plan d'affaire ;
- Sur les 13950 Femmes 3000 micro entrepreneures se formalisent ;
- Au moins 30% des projets sélectionnées sont consacrés aux activités d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique (Entreprenariat vert ect.);
- Des outils de communication, suivi évaluation et de sauvegardes ont été développés et implémentés ;
- Des formateurs sont recrutés sur les villes d'exécution du projet et formés sur les modules de formations et de coaching développés ;
- Un plan d'affaire simplifié est élaboré et des critères transparents permettent de sélectionner des projets à forte valeur ajoutée ;
- Une plateforme digitale E-voucher fonctionnelle et accessible via iOS et Android ;
- Des fournisseurs sont recrutés et fournissent les commandes de biens à la grande satisfaction des bénéficiaires ;
- Rapport d'évaluation d'impact des interventions sur les bénéficiaires est réalisée ;
- Au moins 4 activités de réseautages sont organisées annuellement et neuf (9) nouvelles coopératives/associations/entreprises ont été créées et réseaux des femmes existants renforcés à travers l'organisation d'activité de mise en réseau ;
- Un plan de transfert de compétence au Projet TRANSFORME est produit.

VIII. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission du consultant est de 36 mois. Le temps d'intervention des experts clé est estimé à 50 Hommes/mois.

IX. PROFIL REQUIS

L'UCP/Transforme entend confier la présente mission de formation, d'accompagnement et d'octroi des subventions en nature par jeton électronique (E-Vouchers) aux femmes entrepreneures à un Consultant firme ou cabinet . Le Consultant doit être une structure d'appui, d'encadrement et d'accompagnement des entreprises dont le cœur de métier est l'appui au développement de l'entreprenariat et le développement de technologie et d'innovation telles que les plateformes E-voucher.

Le consultant devra démontrer la capacité à s'implanter localement dans chaque ville du projet pour accompagner les acteurs et assurer un travail de proximité auprès des bénéficiaires du projet.

Il devra satisfaire aux critères ci-dessous :

- Être firme ou cabinet dans l'appui conseil des entreprises et ayant une expérience générale d'au moins dix (10) ans ;
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans l'appui au développement du secteur privé, et/ou dans la mise en œuvre de programmes de soutien à l'entreprenariat ;
- Avoir une expérience d'au moins sept (7) ans dans la gestion d'une plateforme E-voucher ayant intégré les opérateurs de téléphonie mobile opérationnels et le cas échéant les institutions financières ;
- Prouver l'existence d'une plateforme E-voucher fonctionnelle, accessible et capable de payer les fournisseurs par e-voucher et générer les rapports de transaction ;
- Prouver au moins cinq (5) références de missions similaires dans d'appui à l'entreprenariat féminin financés par des bailleurs de fonds internationaux ;

- Prouver au moins trois (3) références des missions similaires dans l'élaboration des plans d'affaires ou organisation de concours de plans d'affaires ;
- Prouver au moins trois (3) références des missions similaires dans les services de paiement par e-voucher et gestion des jetons électroniques (E-Voucher) des bailleurs internationaux.
- Sur les références fournies avoir au moins cinq (5) preuves de missions financées par des bailleurs internationaux réalisées dans des contextes similaires à la RDC ou Afrique Subsaharienne ou dans un pays en voie de développement ;
- Prendre en compte dans l'équipe clé des experts congolais (au moins 10%) ;
- Prendre en compte dans l'équipe des experts clés femmes (au moins 20%) ;

A titre indicatif, l'appréciation de ces références tiendra compte de : promotion de l'entrepreneuriat féminin, développement et exécution de modules de formation sur les compétences en gestion d'entreprise et sur des *soft skills*, et accompagnement des entrepreneurs dans la mise en œuvre de plans d'affaires ayant bénéficié des financements de bailleurs internationaux. De plus les références devront mentionner le montant du contrat et nombre de bénéficiaires).

Pour être acceptables, les références doivent être soutenues par des certificats de bonne fin de mission ou tout autre document pouvant attester de l'effectivité de la mission (ex : les lettres ou emails d'approbation du livrable final. **NB** : les extraits de contrat ne constituent pas les preuves de l'effectivité des prestations). Bien vouloir indiquer le projet, l'année de réalisation, la personne de contact et le montant du contrat, le nombre des bénéficiaires et le montant des subventions payées.

Eléments à prendre en compte :

Le Consultant pour l'exécution de la présente mission devra démontrer dans sa méthodologie, les éléments suivants :

- son approche à la sensibilisation et l'engagement du secteur privé et communautaire ;
- l'implication des acteurs de l'écosystème local de gestion des activités de projet dans les zones géographiques ciblées ;
- la fourniture de services de soutien (informatique, communication, logistique, etc.) ;
- la capacité à gérer la mise à échelle des activités et du processus de manière rentable et durable ;
- la mobilisation et l'implication (engagement) des équipes locales pour gérer/contribuer aux activités de projet sélectionnées ;
- la stratégie d'implémentation dans les villes d'exécution du projet et ;
- la collaboration avec les antennes dans la mise en œuvre du Projet.

Le Consultant doit se conformer aux dispositions du manuel d'exécution et transmettre des rapports relatifs à ses activités à l'UCP à qui elle rendra compte de sa mission.

X. Personnel clé

8.1. Le personnel clé du Consultant doit comprendre au moins : **(i) Un chef(e) de mission (Expert en entrepreneuriat et gestion d'entreprise), (ii) Un spécialiste en élaboration et analyse des plans d'affaires, (iii) Un(e) spécialiste E voucher, (iv) Un(e) spécialiste IT et administration des bases de données, (v) Un (e) spécialiste en andragogie de formation ou formateurs de formateurs, (vi) Un (e) spécialiste en entrepreneuriat féminin, (vii) Un (e) expert(e) en communication.**

8.2. Le profil dudit personnel devra se présenter comme suit :

- i. **Un(e) chef(fe) de mission (Expert en entrepreneuriat et gestion d'entreprise) :** doit (i) être titulaire d'un BAC+5 au minimum en management, sciences économiques et/ou en finances et/ou en administration et gestion des entreprises, en ingénierie et/ou équivalent ; (ii) avoir une expérience générale d'au moins quinze (15), dont d'au moins dix (10) ans dans l'appui multiforme aux PME (formation, conseil, accompagnement, coaching, mise en réseau), la facilitation à l'accès aux financements aux entrepreneurs et l'élaboration des plans d'affaires ; (iii) avoir réalisé au moins trois (3) missions dans l'appui en entrepreneuriat financés par des bailleurs internationaux dans un contexte similaire en Afrique

subsaharienne ou dans un pays en voie de développement, (vi) avoir une excellente connaissance du français ;

- ii. **Un(e) spécialiste en élaboration, analyse des plans d'affaires** : doit (i) avoir un diplôme de niveau Bac + 5, Ecole Supérieure de commerce, sciences économiques et gestion, finances ou équivalent ; (ii) avoir une expérience d'au moins dix (10), dont au moins huit (8) ans dans le domaine de la microfinance ; (iii) avoir une expérience d'au moins huit (8) ans dans le montage de plan d'affaire (formulation/élaboration, analyse) ; (iv) avoir au moins une expériences d'au moins deux (2) missions dans l'accompagnement de micro ou petites entreprises ; (v) avoir participé dans l'organisation de concours de plan d'affaires ; (vi) Avoir réalisé au moins trois (3) missions un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement (vii) avoir une excellente connaissance du français.
- iii. **Un(e) spécialiste E voucher** : Il/elle doit (i) être détenteur/trice d'un diplôme universitaire (BAC + 5) en sciences sociales, économiques ou équivalent ; (ii) avoir une expérience générale d'au moins dix (10) ans, dont au moins huit (8) ans dans la finance numérique, Cash transfert et/ou en E-voucher (Jetons électronique) ; (iii) Avoir une expérience spécifique prouvée (au moins 7 ans) dans les opérations financières et système bancaire et les programmes d'accès inclusif au financement, (iv) avoir une expérience d'au moins deux (2) mission dans le cadre des projets E-voucher financés par des bailleurs de fonds internationaux dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement (vii) Avoir une excellente maîtrise de la langue française ;
- iv. **Un(e) spécialiste IT et administration des bases de données**: Il/elle doit (i) être détenteur/trice d'un diplôme universitaire (BAC + 5) en Génie informatique ou équivalent ; (ii) avoir une expérience générale d'au moins huit (8) ans dans la mise en œuvre des opérations mobile Banking, programmation et gestion des applications mobiles et web ; (iii) avoir une générale d'au moins six (6) ans, dont au moins cinq (5) ans en gestion de bases de données et programmation, (iv) avoir réalisé au moins trois (3) missions d'une Plateforme (v) Avoir une excellente maîtrise de la langue française ;
- v. **Un(e) spécialiste en andragogie de formation ou formateurs de formateurs**: (i) Être titulaire d'un BAC +5 au minimum en sciences sociales, management et/ou en administration ou gestion des entreprises ; (ii) Avoir une expérience générale d'au moins huit (8) ans, dont au moins sept (7) ans dans la conception de module de formation en gestion d'entreprise (iii) avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la formation des formateurs en gestion d'entreprise, (v) Avoir une expérience d'au moins trois (3) missions de travail dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement ; (vi) Avoir une excellente connaissance du français.
- vi. **Un(e) spécialiste en entrepreneuriat féminin** : doit (i) être titulaire d'un BAC +5 au minimum en management, sciences économiques, administration et/ou gestion des entreprises ; (ii) avoir une expérience générale d'au moins huit (8) ans, dont au moins sept (7) ans dans l'appui multiforme à l'entrepreneuriat féminin (formation, conseil, accompagnement, coaching, mise en réseau), (iii) Avoir une expérience dans la facilitation à l'accès aux financement des femmes (v) avoir une expérience d'au moins trois (3) mission dans le cadre de projets d'entrepreneuriat féminin financés par des bailleurs de fonds internationaux dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou , (vi) Démontrer une connaissance avérée de l'environnement de l'écosystème de l'entrepreneuriat féminin; (vi) Avoir réalisé au moins trois (3) missions de travail dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement (iv) avoir une excellente connaissance du français ;
- vii. **Un (e) expert(e) en communication** : Il/elle doit : (i) être détenteur/trice d'un diplôme universitaire de licence Bac +5 en sciences sociales, communication ou équivalent ; (ii) avoir une expérience générale d'au moins sept (7), dont au moins cinq (5) ans dans le domaine de la communication sociale et/ou de la sensibilisation et/ou dans l'organisation de campagnes au sein du secteur privé ; (iii) avoir au moins deux (2) expérience dans la supervision d'une stratégie et de son plan communication sur un projet financé par un bailleur international ou partenaire technique et financier ; (iv) avoir une bonne maîtrise des outils et plateforme de communication (v) avoir au moins une (1) expérience de travail dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne francophone ou dans un pays en voie de développement, (iv) avoir une excellente maîtrise de la langue française.

Le consultant pourra mettre en place une équipe support pour appuyer le travail des experts clés. Elle devra à minima être composée de :

- i. Un (e) Expert en réseautage :** doit (i) avoir un diplôme de niveau Bac+5, en sciences économiques, marketing, communication, management, en administration et/ou gestion des entreprises; (ii) avoir une expérience générale d'au moins huit (8) ans, dont au moins sept (7) ans sur la création et la mise en œuvre des groupes et/ou des réseaux d'affaires focalisés sur les MPME, (iii) avoir une expérience d'au moins trois (3) ans dans la mise en place du dialogue public et privé, (iv) avoir organisé au moins trois (3) événements de réseautage pour promouvoir les synergies au sein du secteur privé et entre MPME (coopération horizontale et l'intégration verticale des PME) ; (v) avoir organisé au moins un (1) événement qui concerne la promotion des femmes entrepreneurs; (vi) Avoir réalisé au moins trois (3) missions de travail dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement, (vii) avoir une excellente connaissance du français.
- ii. Un(e) spécialiste en suivi-évaluation :** Il/elle doit (i) être détenteur/trice d'un diplôme de licence BAC+5 en économie, en statistique ou équivalent ; (ii) avoir une expérience générale d'au moins huit (8) ans, dont au moins cinq (5) ans en suivi-évaluation ; (iii) avoir travaillé sur un projet financé par des bailleurs des programmes/projets financés par des partenaires techniques et financiers ; (iv) Avoir au moins une (1) expérience de travail dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement, (v) une connaissance de la langue française.
- iii. Un(e) expert(e) en Sauvegarde environnementale et sociale :** Il (elle) doit : (i) être détenteur/trice d'un diplôme de licence (Bac+5) en sciences environnementales ou équivalent (ii) Avoir une expérience générale d'au moins cinq (5) ans dans un projet appuyés par les bailleurs de fonds (Banque mondiale ou BAD, etc.), (iii) Avoir réalisé deux (2) missions sur les effets du changement climatique et les solutions pour l'adaptation et la résilience au changement climatique , (iv) Avoir réalisé deux (2) missions de mise en œuvre des nouvelles procédures de Sauvegarde environnementale (v) avoir une excellente maîtrise de la langue française ;
- iv. Un(e) expert(e) en Genre/sociologue :** Il/elle doit (i)être détenteur/trice d'un diplôme en sciences sociales, genre et/ou inclusion sociale Bac+5 ou équivalent ; (ii) Avoir une expérience générale d'au moins sept (7) ans dont au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle en changement de comportements dans les domaines notamment relatifs à l' entrepreneuriat féminin, aux VBG et droits de femmes ou dans un domaine connexe au Genre, (iii) avoir réalisé au moins deux (2) études de socio-culturelles ; (iv) Avoir une expérience d'au moins deux (2) mission au sein d'une (des) structure(s) de défense des droits humains et/ou d'inclusion sociale dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement et (v) Avoir une excellente maîtrise de la langue française ;

XI. INTRANTS À FOURNIR PAR LE CLIENT

L'UCP mettra à la disposition du Consultant les documents tels que repris ci-dessous :

- i) Document d'évaluation du Projet (PAD) ;
- ii) Manuel d'exécution du Projet ;
- iii) Tout autre document technique disponible et jugé utile pour la mission.